



**ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ
ΥΠΟΥΡΓΕΙΟ ΜΕΤΑΝΑΣΤΕΥΣΗΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ
ΓΕΝΙΚΗ ΓΡΑΜΜΑΤΕΙΑ ΜΕΤΑΝΑΣΤΕΥΤΙΚΗΣ ΠΟΛΙΤΙΚΗΣ
ΑΡΧΗ ΠΡΟΣΦΥΓΩΝ**

République Hellénique

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Autorité des recours

ANNONCE IMPORTANTE

Conformément à la loi 4636/2019, les demandeurs qui ont introduit un recours avant le 20 juillet 2016, pour lequel aucune décision n'a été rendue, sont priés de se présenter en personne devant l'autorité de recours pour confirmer qu'ils souhaitent examiner leurs recours à être examinés et mettre à jour les coordonnées de leurs résidences

Les candidatures sont soumises à partir de 9h00. jusqu'à 13 h 30 aux dates suivantes :

18/05/2020 LUNDI

25/05/2020 LUNDI

29/05/2020 VENDREDI

01/06/2020 LUNDI

02/06/2020 MARDI

15/06/2020 LUNDI

19/06/2020 VENDREDI

22/06/2020 LUNDI

23/06/2020 MARDI

29/06/2020 LUNDI

30/06/2020 MARDI

S'ils n'arrivent pas au plus tard le 30 juin 2020, leur appel sera rejeté.

